

PHI 539 – Laboratoire de recherche (3 cr.)

Plan de cours – Hiver 2021

En classe : Jeudi, 10 h 30 à 12 h 00, local A4-368

Enseignant : François Claveau
Bureau : A5-216
Téléphone : 819 821-8000, poste 62298
Courriel : Francois.Claveau@USherbrooke.ca
Page web : fclaveau.org
Moodle : usherbrooke.ca/moodle2-cours/course/view.php?id=23239

CIBLE DE FORMATION

S'initier à la recherche et préparer méthodologiquement celles et ceux qui veulent poursuivre à la maîtrise en philosophie.

CONTENU

Initiation à la recherche. Élaboration et réalisation d'un travail scientifique en philosophie. Discussion critique sur les étapes de rédaction de projet.

ORGANISATION DU LABORATOIRE

Ce cours se destine aux étudiant.e.s qui pensent continuer leurs études à la maîtrise de philosophie. C'est l'occasion d'approfondir une question en prenant l'ensemble de la session pour en faire l'exploration. Vous serez aussi appelés à réagir aux travaux de vos collègues et donc à vivre la dynamique sociale de la recherche.

L'organisation du laboratoire suivra la démarche habituelle de recherche en philosophie. Dans les limites du semestre, vous aurez l'occasion de faire chacune des activités qui mènent à la réalisation d'un travail de recherche en philosophie : détermination des intérêts personnels de recherche, recherche bibliographique, rédaction d'une problématique, production d'un plan, écriture d'un article, présentation et évaluation par les pairs de votre travail. En somme, le résultat de votre travail sera un article savant qui pourrait très bien visé être publiable dans une revue universitaire de philosophie comme *Ithaque* ou *Philosophiques*. Vous aurez aussi la chance de produire un billet de blogue qui pourrait viser à paraître sur le Blogue de philosophie pratique de l'UdeS ou dans les pages du Devoir de philo.

Chaque semaine du séminaire sera habituellement divisée en trois moments dans l'ordre suivant :

1. Recherche individuelle sur le projet d'article (6-7 heures par semaine)
2. Discussion en séance sur le processus de recherche (1h30 par semaine)
3. Visionnement du contenu couvert par l'enseignant dans des capsules vidéos (maximum 30 minutes par semaine)

En plus de fournir des capsules vidéos, le professeur jouera le rôle d'un conseiller dans les recherches individuelles des étudiant.e.s et d'un modérateur dans les discussions qui auront lieu dans le séminaire.

PLANIFICATION PAR SEMAINE

Date		Description du contenu
1	11-15 janv	En séance : <ul style="list-style-type: none">• Structure du laboratoire• La recherche comme contribution à une activité intellectuelle collective

		Contenu couvert par l'enseignant : types de recherche en philosophie
2	18-22 janv	Travail de l'étudiant.e : intérêts de recherche (remise avant le mercredi 20 janvier à 10h30) Discussion en séance : intérêts de recherche Contenu couvert par l'enseignant : naviguer la littérature savante
Délimiter sa recherche		
3	25-29 janv	Travail de l'étudiant.e : 1 ^{re} version de la bibliographie (remise avant le mercredi 27 janvier à 10h30) Discussion en séance : naviguer la littérature savante Contenu couvert par l'enseignant : prioriser quoi lire parmi la littérature savante
4	1-5 fév	Travail de l'étudiant.e : 2 ^e version de la bibliographie (remise avant le mercredi 3 février à 10h30) Discussion en séance : lecture pour la recherche Contenu couvert par l'enseignant : problématiser
5	8-12 fév	Travail de l'étudiant.e : 1 ^{re} version de la problématique (remise avant le mercredi 10 février à 10h30) Discussion en séance : retour sur les problématiques Contenu couvert par l'enseignant : délimiter sa question et définir sa méthode
6	15-19 fév	Travail de l'étudiant.e : 1 ^{re} version du projet de recherche (remise avant le mercredi 17 à 10h30) Discussion en séance : premier retour sur les projets de recherche Contenu couvert par l'enseignant : l'évaluation par les pairs des projets de recherche
7	22-26 fév	Travail de l'étudiant.e : <ul style="list-style-type: none"> • version révisée du projet de recherche (remise avant le lundi 22 février à 23h59) • évaluation de deux projets de recherche (remise avant le mercredi 24 à 10h30) Discussion en séance : retour sur les évaluations de projet de recherche Contenu couvert par l'enseignant : réaliser sa recherche
–	1-5 mars	<i>Semaine de lecture</i>
Accomplir sa recherche		
8	8-12 mars	Travail de l'étudiant.e : recherche pour l'article (rien à remettre) Discussion en séance : documenter son processus et recadrer son projet Contenu couvert par l'enseignant : rédiger un plan d'article
9	15-19 mars	Travail de l'étudiant.e : plan de l'article (remise avant le mercredi 17 mars à 10h30) Discussion en séance : documenter son processus et recadrer son projet Contenu couvert par l'enseignant : Présenter sa recherche dans un contexte savant
10	22-26 mars	Travail de l'étudiant.e : rédaction de l'article (rien à remettre) En séance : Première période de présentations étudiantes Contenu couvert par l'enseignant : Calendrier de la maîtrise et financement de la recherche
Partager sa recherche		
11	29 mars - 2 avril	Travail de l'étudiant.e : soumission de l'article (remise avant le mercredi 31 mars à 10h30) En séance : Deuxième période de présentations étudiantes Contenu couvert par l'enseignant : l'évaluation par les pairs
12	5-9 avril	Travail de l'étudiant.e : Évaluation de deux articles soumis par des pairs (remise avant le mercredi ³¹ mars à 10h30) En séance : Troisième période de présentations étudiantes Contenu couvert par l'enseignant : révision d'article et réponse aux commentaires
13	12-16 avril	Travail de l'étudiant.e : version révisée de l'article et « lettre à l'éditeur » (remise avant le mercredi 14 avril à 10h30) Discussion en séance : Retour sur le processus de recherche Contenu couvert par l'enseignant : communication grand public et mobilisation des connaissances
14	19-23 avril	Travail de l'étudiant.e : planification d'un billet de blogue utilisant du matériel de l'article Discussion en séance : Retour sur l'ensemble du laboratoire
15	26-30 avril	Travail de l'étudiant.e : billet de blogue (remise avant le mercredi 28 avril à 10h30)

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

20 % Participation à l'effort collectif du laboratoire

- Cette note couvre : le visionnement des capsules vidéos, la participation aux discussions en classe et les commentaires sur les travaux des autres étudiants (projet de recherche et article)
- Critères d'évaluation : régularité, pertinence, clarté et civilité du propos

20 % Documents intermédiaires dans le processus de recherche

- Cette note couvre les documents suivants : intérêts de recherche, deux versions de la bibliographie, problématique, 1^{re} version du projet de recherche, plan de l'article, 1^{re} version de l'article
- Critère d'évaluation : respect des consignes (pour ces documents, l'enseignant commentera le contenu sans l'évaluer. Seul le respect des consignes (p. ex., longueur, nombre de références, date de tombée) est pris en compte dans la notation pour ces documents.)

10 % Projet de recherche, version révisée

- À remettre avant le 22 février à 23h59
- Critères d'évaluation : justesse et clarté de l'état de la littérature, clarté de la question de recherche, adéquation de la stratégie de recherche, respect des normes académiques, langue

10 % Présentation orale des résultats

- Critères d'évaluation : préparation, clarté du propos, respect du temps, capacité à réagir adéquatement aux questions et commentaires

30 % Article révisé

- À remettre avant le mercredi 14 avril à 10h30
- Entre 6000 à 8000 mots (sans compter la « lettre aux éditeurs »)
- Critères d'évaluation : clarté de la thèse, clarté de la structure, justesse de l'interprétation, rigueur de l'argumentation, prise en compte des commentaires, respect des normes académiques, langue

10 % Billet de blogue

- À remettre avant le 22 février à 23h59
- Maximum de 1500 mots
- Critères d'évaluation : respect du format d'un billet de blogue, rigueur de l'argumentation, pertinence pour un public élargi, langue

MATÉRIEL REQUIS

Le matériel utilisé sera déposé sur Moodle.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Cappelen, Herman, Tamar Gendler, et John Hawthorne, éd. 2016. *The Oxford Handbook of Philosophical Methodology*. Oxford: Oxford University Press.

Choulet, Philippe, Dominique Folscheid, et Jean-Jacques Wunenburger. 2018. *Méthodologie philosophique*. Paris: Presses Universitaires France.

Daly, Chris. 2010. *An Introduction to Philosophical Methods*. Peterborough, Ont.: Broadview Press.

- Fosl, Peter S, et Julian Baggini. 2020. *The Philosopher's Toolkit: A Compendium of Philosophical Concepts and Methods (Third Edition)*. Hoboken: Wiley Blackwell.
- Machery, Edouard. 2017. *Philosophy Within Its Proper Bounds*. Illustrated edition. Oxford, United Kingdom: Oxford University Press.
- Overgaard, Søren, et Giuseppina D'Oro, éd. 2017. *The Cambridge Companion to Philosophical Methodology*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Russ, Jacqueline, et France Farago. 2017. *Les méthodes en philosophie - 3e éd.* Paris: Armand Colin.
- Steinhart, Eric. 2009. *More Precisely: The Math You Need to Do Philosophy*. Peterborough, Ont.: Broadview Press.
- Williamson, Timothy. 2020. *Philosophical Method: A Very Short Introduction*. Oxford: Oxford University Press.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/> .

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées.

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;

[...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources.

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.